



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

PESCATOURISME

Contenu :

1. Le transport de passagers en Pescatourisme
 - a. Réglementation – responsabilité – assurance – litiges et recours
 - b. Choix de l'activité : pêche, fréquence, ...
 - c. Préparation du navire à l'accueil de passagers : kit de secours, prévention du mal de mer, des insolations, boisson, rangement et protection du matériel de pêche, check liste...
2. L'accueil des passagers avant l'embarquement :
 - a. Vérification des identités
 - b. Questionnaire de sécurité (équipement, autonomie et mobilité, connaissance du milieu, comportement, problèmes spécifiques)
 - c. Rappel des consignes générales (brochures)
 - d. VFI-brassière
3. L'embarquement : choix du lieu, protection du dispositif d'embarquement, l'aide à l'embarquement, la répartition des poids
4. En mer : activité professionnelle/animation des passagers

Gérer les déplacements et les gestes des passagers – les risques du passagers (accidents, comportements, évolution au cours de la sortie)
5. Les événements de mer :
 - a. Homme à la mer
 - i. Passager
 - ii. Membre de l'équipage
 - b. Malade, blessé
 - c. Incendie
 - d. Voie d'eau
 - e. Naufrage
 - f. Autre (panne...)
6. Débarquement des passagers :



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

- a. Récupération du matériel, vérification de l'état
- b. L'oubli de matériel par le passager
- c. Le questionnaire de satisfaction- analyse
- d. Remise en ordre du bateau



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.